



Un nouveau contrat social pour bâtir un monde juste et une planète durable

Déclaration du L20 au G20 – 2024

Les travailleurs sont confrontés aux conséquences des multiples crises, aux vulnérabilités et aux inégalités qui continuent d'entraver la reprise après les ravages causés par la pandémie de COVID-19. Guerres et conflits continuent de causer des pertes en vies humaines et en moyens de subsistance, à avoir un impact sur l'approvisionnement en nourriture et en énergie et à accentuer la crise du coût de la vie pour les travailleurs, déjà en situation difficile en raison de la perte de leur pouvoir d'achat. La hausse des taux d'intérêt a précipité davantage de pays dans une situation d'endettement dramatique. Les températures record atteintes en 2023 mettent une nouvelle fois en lumière le besoin urgent d'accélérer la lutte contre le changement climatique afin de préserver une planète vivable. La cohésion sociale est mise à mal et la polarisation ne cesse de s'intensifier, tandis que les fondements mêmes de la démocratie sont aujourd'hui menacés.

Afin de pouvoir bâtir un monde juste et une planète durable, où égalité et justice sociale occupent une place centrale, **il nous faut un nouveau contrat social** basé sur un dialogue social institutionnalisé et un multilatéralisme renouvelé, offrant **des emplois décents et respectueux du climat fondés sur des transitions justes, un socle de protection du travail, des salaires minimums vitaux, une protection sociale universelle, ainsi que l'égalité et l'inclusion.**

Le monde doit être libéré des guerres et des conflits. Il est indispensable de promouvoir la paix et le désarmement nucléaire et de garantir

le respect du droit international humanitaire et les droits humains, tout en mettant un terme à la course aux dépenses militaires au détriment des dépenses sociales.

Le L20 se félicite des trois priorités mises en avant par la présidence brésilienne du G20 :

- (i) Inclusion sociale et lutte contre la faim et la pauvreté
- (ii) Développement durable et transitions énergétiques
- (iii) Réforme des institutions de gouvernance mondiales

Ces trois priorités répondent aux revendications des travailleurs en faveur d'un nouveau contrat social et doivent amener les pays du G20 à prendre des mesures concrètes. Afin que les priorités de la présidence brésilienne puissent devenir une réalité, il sera nécessaire d'accroître les investissements dans des emplois décents et respectueux du climat, de garantir des salaires minimums vitaux, de renforcer la protection sociale et de mettre en œuvre une transition juste, au sein d'une architecture financière internationale renouvelée et plus équitable qui puisse assurer le financement nécessaire dans le cadre de ces priorités.

Le L20 rappelle la nécessité pour le G20 de respecter ses engagements précédents visant à promouvoir la négociation collective, des salaires minimums, le réalignement de la croissance des salaires sur celle de la productivité, le dialogue social, la protection sociale universelle, des emplois de qualité, la



formalisation du travail informel, la stabilité d'emploi et la sécurité dans les environnements professionnels. Ces engagements, ainsi que l'élargissement de la couverture de la négociation collective, sont essentiels pour lutter contre les inégalités salariales et assurer une meilleure répartition des richesses. Si l'on souhaite davantage d'égalité, il importe de se concentrer sur les engagements du G20 visant à améliorer la qualité des emplois des femmes, à garantir un salaire égal pour un travail de même valeur et à accroître la participation des femmes au marché du travail. Respecter ces engagements sera essentiel pour progresser vers un monde juste et une planète durable.

Inclusion sociale et lutte contre la faim et la pauvreté

Promouvoir l'égalité, l'inclusion et la justice sociale sont des priorités absolues pour les syndicats. **Le L20 appelle les chefs d'État et de gouvernement du G20 à :**

- Promouvoir une croissance fondée sur des emplois verts et décents, avec pour objectif la création de 575 millions de nouveaux emplois de qualité et la formalisation d'au moins un milliard de travailleurs informels d'ici 2030. À cette fin, il sera nécessaire d'investir dans des emplois décents au sein d'industries et de secteurs respectueux du climat, notamment dans le développement des infrastructures, les soins et l'économie verte, et d'assurer le renforcement des compétences et la reconversion des travailleurs.

- **Garantir un socle de protection du travail pour tous les travailleurs**, prévoyant un nombre maximum d'heures de travail et le respect des droits fondamentaux du travail énoncés par l'OIT, tels que le droit de travailler dans des environnements professionnels réputés sûrs et sains, la liberté syndicale et le droit de participer à la négociation collective. Protéger et appliquer les droits fondamentaux du travail implique de respecter le droit de grève, lequel doit être garanti par les gouvernements. Les pays du G20 doivent ratifier et appliquer toutes les conventions fondamentales de l'OIT et faire en sorte que les droits soient respectés et protégés dans tous les pays et que les chaînes d'approvisionnement mondiales soient exemptes d'exploitation, de violence et de harcèlement, d'emplois précaires et informels, de travail forcé et de travail des enfants.
- **Établir des salaires minimums vitaux et encourager la revalorisation des salaires** via des processus statutaires et la négociation collective visant à **promouvoir l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur**.
- **Renforcer les investissements dans les biens et services publics** et faire valoir leur rôle dans la réalisation des droits humains, la stabilité macroéconomique et sociale et la réduction des inégalités. Les gouvernements doivent jouer un rôle décisif et veiller à améliorer les services publics, y compris les secteurs de la santé et de l'éducation, et à les rendre accessibles



à tous les individus, y compris les migrants et les réfugiés. Les professions des soins doivent être reconnues comme étant un bien public.

- **Garantir une protection sociale universelle** en étendant la couverture et les régimes de prestation à tous les travailleurs, y compris les migrants et les réfugiés. L'investissement dans la protection sociale doit être augmenté et protégé contre les compressions budgétaires faisant suite à des mesures d'austérité. Il est nécessaire d'encourager la mise en œuvre de socles de protection sociale dans les pays les plus pauvres par le biais d'un renforcement de la coopération internationale en faveur d'un **Fonds mondial pour la protection sociale** et d'une augmentation de l'aide publique au développement (APD) pour la protection sociale, afin d'atteindre 7 % du fonds d'aide d'ici 2030. Il importe d'apporter un soutien politique et financier concret à l'**Accélérateur mondial des Nations unies pour l'emploi et la protection sociale pour des transitions justes**.
- **Éliminer les obstacles juridiques et pratiques entravant la liberté syndicale et le droit de s'organiser** et mettre en œuvre des politiques visant à renforcer les organisations représentatives des travailleurs et à garantir leur participation active aux processus de dialogue social et de négociation collective tripartites. Une telle initiative permettrait de définir des politiques plus efficaces et plus durables.

Une transition juste pour promouvoir le développement durable et assurer les transformations énergétiques et numériques

L'urgence de la crise climatique exige de mener des actions à grande échelle pour prévenir et atténuer les impacts du changement climatique sur les travailleurs et leurs communautés. La transition juste doit être au centre du programme pour le climat, afin de promouvoir un modèle de développement durable qui respecte les dimensions économique, sociale et environnementale pouvant amener à la décarbonation. Telle que définie par l'OIT, une transition juste suppose d'inviter les syndicats à la table de négociation, de réaliser des investissements solides et responsables dans des emplois propres et de veiller à ce que les politiques de protection sociale et du marché du travail ne laissent personne sur le côté. Promouvoir des transitions inclusives vers des énergies propres constitue le point de départ d'une transition juste sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs.

L'intégration de la technologie dans la production et l'économie a des répercussions sur l'ensemble de la société. Un cadre de transition juste est nécessaire pour s'assurer que les transformations numériques permettent à chacun d'accéder au travail décent et encouragent la répartition équitable des bénéfices résultant d'une augmentation des profits et de la productivité. Il est fondamental de relever les nouveaux défis liés à la

numérisation de l'économie et à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les environnements de travail et la société, en veillant à défendre les droits des travailleurs, à lutter contre les fractures numériques, à protéger les données personnelles et à respecter la vie privée.

Le L20 appelle les dirigeants du G20 à garantir une transition juste en appliquant les mesures suivantes :

- **Inclure les travailleurs dans toutes les négociations liées aux politiques climatiques et faire respecter les droits humains et syndicaux.** Les transitions énergétiques doivent se négocier par la voie du dialogue social afin qu'elles puissent répondre aux besoins des travailleurs et de leurs communautés, tout en renforçant l'appropriation des politiques climatiques.
- **Promouvoir un cadre de transition juste basé sur des processus de dialogue social et de négociation collective institutionnalisés,** en vue de protéger les droits des travailleurs et de garantir une répartition équitable des avantages et bénéfiques, tout en veillant à anticiper et à gérer le changement. Un cadre de transition juste doit prévoir des outils de contrôle et de prévision.
- **Investir dans l'expansion des systèmes de protection sociale publics afin de pouvoir prendre en compte et réduire les risques**

sociaux liés au changement climatique et répondre aux besoins en matière d'adaptation et d'atténuation.

- **Créer des emplois de qualité et respectueux du climat en s'appuyant sur des mesures de transition juste,** en vue de renforcer les ambitions visant à atténuer les effets du changement climatique. Les gouvernements devraient proposer des plans nationaux pour l'emploi, négociés avec les partenaires sociaux. Cela permettrait de gagner le soutien de la population aux politiques climatiques ambitieuses plus que nécessaires.
- **Élaborer et mettre en œuvre des politiques pour l'enseignement et la formation professionnels,** afin de pouvoir assurer la reconversion des travailleurs et encourager leur participation active au marché du travail, tout en remédiant aux fractures numériques que connaissent les pays.
- **Renforcer la coopération internationale et le financement climatique en faveur de l'adaptation et de l'atténuation,** garantir le financement nécessaire du Fonds pour les pertes et dommages, et investir dans la transition juste.
- **Accroître les investissements dans l'éducation et le développement scientifique et technologique.**

Réforme des institutions de gouvernance mondiales

Le L20 soutient pleinement l'appel de la présidence brésilienne du G20 visant à réformer les institutions de gouvernance mondiales. Nous avons besoin d'un système multilatéral solide et redynamisé qui privilégie les solutions diplomatiques, la prévention des conflits et la construction d'une paix durable et équitable, afin de pouvoir répondre aux défis de l'avenir et éviter une polarisation et une fragmentation de notre monde. Le rôle des Nations unies doit être renforcé, tandis que les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent être réformées. Les points de vue des pays en développement doivent être pris en compte dans toutes les négociations futures et la mise en œuvre des politiques au sein de ces institutions. Il convient de renforcer la cohérence politique et de réaffirmer le rôle de l'OIT dans la gouvernance mondiale pour promouvoir la justice sociale, accélérer les avancées en faveur des Objectifs de développement durable (ODD) et établir un nouveau contrat social aligné sur le programme commun des Nations unies.

La réforme des institutions de gouvernance mondiales doit s'accompagner d'une réforme de l'architecture financière internationale qui puisse garantir le financement nécessaire à l'édification d'un monde résilient.

Le L20 appelle les gouvernements du G20 à soutenir la Coalition mondiale de l'OIT pour la justice sociale et à promouvoir ce qui suit :

- Un multilatéralisme redynamisé où les Nations unies occupent une place centrale, et un rôle renforcé des pays en développement.
- Une réforme du système commercial international et de l'OMC, accompagnée d'une forte dimension développementale et d'un renforcement du rôle de l'OIT dans la reconnaissance des droits du travail et des impératifs liés à une transition juste dans les politiques commerciales. La réglementation des chaînes d'approvisionnement et l'établissement de normes strictes en matière de travail et d'environnement doivent être des composantes essentielles du système commercial international.
- Un système de taxation progressive plus équitable et un régime d'imposition des sociétés multilatéral plus strict et plus juste, en soutenant la convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale et en renforçant la collaboration entre les Nations unies et l'OCDE dans le domaine fiscal. Les cadres fiscaux doivent prévoir un impôt sur les surprofits, la fortune et les transactions



financières et contribuer à la lutte contre les flux financiers illicites, la fraude et l'évasion fiscales, et les transferts de bénéfices.

- **Un processus accéléré pour accorder des niveaux d'allègement de la dette suffisants aux pays qui en ont urgemment besoin, voire une annulation de la dette** si nécessaire, avec comme seule conditionnalité l'investissement dans les ODD, ainsi qu'une réforme fondamentale de notre système inadéquat pour la résolution des crises de la dette souveraine.
- **Accroître les fonds accordés par les banques multilatérales, régionales et nationales de développement, afin de financer les politiques climatiques et les besoins en termes de développement, tout en encourageant une croissance équitable et une réforme du système de vote des banques multilatérales de développement**, l'objectif étant de passer du système actuel de détention d'actions à une approche plus participative et indépendante de la taille d'une économie ou de son importance dans le commerce mondial.
- **Renforcer les engagements en matière d'APD afin d'atteindre 0,7 % du revenu national brut des pays donateurs.**

- **Établir des garanties claires en matière de droits du travail et de travail décent dans le cadre du financement du développement.** Les projets des secteurs public et privé financés par les institutions de développement doivent être alignés sur les ODD, permettre aux pays en développement de progresser en termes de valeur ajoutée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, à travers la promotion des emplois décents respectueux du climat, les droits du travail et des salaires équitables. Les normes internationales du travail et les instruments destinés à garantir une conduite responsable des entreprises doivent être appliqués à tous les investissements. Le G20 doit poursuivre ses efforts visant à promouvoir l'adoption d'un traité contraignant des Nations unies portant sur les activités des entreprises et les droits humains.

Nous demandons instamment au G20 de prendre des mesures visant à accorder la priorité à la justice sociale, au développement durable, à l'égalité et à l'inclusion par le biais d'un nouveau contrat social. Nous demandons aux dirigeants du G20 en 2024 de proposer et mettre en œuvre des politiques solides qui apportent une réponse ciblée pour répondre aux crises mondiales qui ont eu un impact injuste sur les travailleurs et ont conduit à des conditions économiques de plus en plus instables.

